

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
	<b>Aigueperse</b>	Commune disparue	Saint-Bonnet-Briance	Saint-Paul	Saint-Léonard	Pierre-Buffière					An II, 1801 et 1806, et sans doute an XII : Aigueperse et Combret sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes d'Aigueperse, Combret et Saint-Genest est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière. <u>Arrêté du préfet du 11 janvier 1806</u> : l'administration de la commune d'Aigueperse est provisoirement réunie à celle de Saint-Bonnet-La-Rivière. <u>Décret du 4 juillet 1806</u> : Aigueperse et Combret sont réunies à la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière.
87001	<b>Aixe-sur-Vienne</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	<u>1790</u> : la commune d'Aixe-sur-Vienne absorbe la paroisse de Tarn.
	<b>Les Allois</b>	Commune disparue	La Geneytouse	Saint-Paul	Saint-Léonard	Saint-Léonard					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes d'Eybouleuf et des Allois est assurée par la mairie de la commune de La Geneytouse. <u>Ordonnance royale du 30 septembre 1829</u> : réunion de la commune des Allois à la commune de La Geneytouse.
87002	<b>Ambazac</b>	Commune actuelle		Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	
87003	<b>Arnac-la-Poste</b>	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	<u>Loi du 30 mars 1830</u> : délimitation entre les communes d'Arnac-la-Poste et de La Souterraine.
	<b>Aubesaigne</b>	Commune disparue	La Porcherie	Saint-Germain	Saint-Yrieix						<u>1800</u> : la commune d'Aubesaigne est réunie à la commune de La Porcherie.
87004	<b>Augne</b>	Commune actuelle		Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune d'Augne est assurée par la mairie de la commune de Bujaleuf. <u>Loi du 29 mai 1867</u> : réunion à la commune d'Augne des sections de "Serre" et de "la Védrenne", distraites de la commune de Peyrat-le-Château.
87005	<b>Aureil</b>	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Limoges-Sud	Limoges, 12e canton	Limoges	Limoges-Panazol	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune d'Aureil est assurée par la mairie de la commune de Feytiat.
87006	<b>Azat-le-Ris</b>	Commune actuelle		Lussac-les-Églises	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Tersannes est assurée par la mairie de la commune d'Azat-le-Ris. <u>17 novembre 1995</u> : Azat-le-Riz devient Azat-le-Ris.
87007	<b>Balledent</b>	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	
87008	<b>La Bazeuge</b>	Commune actuelle		Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Bazeuge est assurée par la mairie de la commune de Dinsac.
	<b>Beaulieu</b>	Commune disparue	Peyrat-le-Château	Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard						<u>1790</u> : la communauté de Beaulieu est réunie à Peyrat-le-Château, qui prend le nom de Peyrat-et-Beaulieu.
87009	<b>Beaumont-du-Lac</b>	Commune actuelle		Nedde	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Beaumont est assurée par la mairie de la commune de Dinsac. <u>9 avril 1962</u> : Beaumont devient Beaumont-du-Lac (JO du 8/4/1962).
87010	<b>Beaune-les-Mines</b>	Commune disparue	Limoges	Ambazac	Limoges	Ambazac					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Rilhac-Rancon est assurée par la mairie de Beaune-les-Mines. <u>Décret du 9 juin 1933</u> : Beaune devient Beaune-les-Mines. <u>Décret du 3 novembre 1962</u> : réunion de la commune de Beaune-les-Mines à celle de Limoges, canton Ouest. <u>10 novembre 1962</u> : Beaune-les-Mines est rattachée à Limoges (fusion simple).

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87011	Bellac	Commune actuelle		Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Décision du directoire du district le 9 pluviôse an II : rattachement de la commune de Vacqueur à celle de Bellac. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration des communes de Peyrat et Vacqueur est assurée par la mairie de Bellac. Ordonnance royale du 4 novembre 1829 : confirmation de la réunion de la commune de Vacqueur à celle de Bellac.
87012	Berneuil	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	
87013	Bersac-sur-Rivalier	Commune actuelle		Bessines	Bellac	Bessines	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	Loi du 11 juin 1859 : Bersac est distraite du canton de Bessines et rattachée à celui de Laurière (arrondissement de Limoges). Décret du 9 juin 1933 : Bersac devient Bersac-sur-Rivalier.
87014	Bessines-sur-Gartempe	Commune actuelle		Bessines	Bellac	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Bessines-sur-Gartempe	Ambazac	Décret du 16 août 1919 : Bessines devient Bessines-sur-Gartempe. JO du 4 juillet 1953 : le quartier dit de "Villars" de la commune de Fromental est rattaché à Bessines-sur-Gartempe. 1er janvier 1973 : Bessines-sur-Gartempe fusionne avec Morterolles-sur-Semme (fusion-association, JO du 12 décembre 1972). 1er juillet 1982 : la fusion de Bessines-sur-Gartempe avec Morterolles-sur-Semme est transformée en fusion simple.
87015	Beynac	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Beynac est assurée par la mairie de la commune de Saint-Martin-le-Vieux. Décret du 11 janvier 1808 : délimitation entre les communes de Beynac et de Saint-Martin-le-Vieux. Décret du 4 mars 1874 : rattachement du territoire de la section de Puytignon de la commune de Saint-Martin-le-Vieux à la commune de Beynac.
	Biennat	Commune disparue	Rochechouart	Rochechouart	Saint-Junien						Arrêté du 26 frimaire an IX : réunion provisoire de la commune de Biennat à celle de Rochechouart. Décret du 5 floréal an XIII : la commune de Biennat est définitivement rattachée à celle de Rochechouart.
87016	Les Billanges	Commune actuelle		Sauviat	Saint-Léonard	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Saint-Laurent-les-Eglises est assurée par la mairie de la commune de Billanges.
87017	Blanzac	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration des communes de Laguzet et Saint-Junien-les-Combes est assurée par la mairie de la commune de Blanzac.
87018	Blond	Commune actuelle		Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	
87019	Boisseuil	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Pierre-Bufferière	Pierre-Bufferière	Limoges	Pierre-Bufferière	Condat-sur-Vienne	
87020	Bonnac-la-Côte	Commune actuelle		Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Décret du 16 août 1919 : Bonnac devient Bonnac-la-Côte. Décret du 24 mars 1970 : une partie de la commune de Bonnac-la-Côte est rattachée à la commune de Saint-Jouvent (canton de Nieul).
87021	Bosmie-l'Aiguille	Commune actuelle		Panazol	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Bosmie est assurée par la mairie de la commune de Saint-Martin-le-Vieux. Décret du 14 mars 1967 : Bosmie devient Bosmie-l'Aiguille.
87022	Breuillaufa	Commune actuelle		Cieux	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Breuillaufa est assurée par la mairie de la commune de Berneuil. Arrêté du 27 vendémiaire an XII : l'administration de la commune de Vulry est assurée provisoirement par la mairie de la commune de Breuillaufa (arrêt rapporté le 13 brumaire).

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87023	<b>Le Buis</b>	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	<u>En 1766</u> : Le Buis est dénombré avec Roussac et Lagarde-Saint-Gérald. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune du Buis est assurée par la mairie de Roussac. <u>Arrêté du 27 fructidor an IX</u> : Saint-Symphorien et Le Buis ne forment qu'une seule mairie jusqu'en 1832.
87024	<b>Bujaleuf</b>	Commune actuelle		Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune d'Agne est assurée par la mairie de la commune de Bujaleuf. <u>Ordonnance royale du 6 janvier 1826</u> : réunion à la commune de Bujaleuf de l'enclave de Cheissoux ; celle-ci fut distraite de Bujaleuf et à nouveau érigée en commune distincte par la loi du 14 février 1905. Par la même ordonnance royale, la commune de Bujaleuf perd les villages de Pret, Marcrochet et du Mazet pour les réunir à la commune de Champnétery.
87025	<b>Burnac</b>	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Journac est assurée par la mairie de la commune de Burnac.
87026	<b>Bussière-Boffy</b>	Commune actuelle		Mortemart	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>Ordonnance royale du 21 septembre 1827</u> : rattachement à la commune de Bussière-Boffy de portions du territoire de la commune de Champeaux et de sections du territoire de la commune de Nouic. <u>Loi du 19 décembre 1831</u> : délimitation entre les communes de Bussière-Boffy, Nouic et Saint-Christophe (Charente). <u>Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 29 septembre 2015</u> : à compter du 1er janvier 2016, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Issoire, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Boffy et de Mézières-sur-Issoire.
87027	<b>Bussière-Galant</b>	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>1er janvier 1974</u> : Bussière-Galant fusionne avec Saint-Nicolas-Courbefy (fusion-association) - arrêté préfectoral du 15 novembre 1973, JO du 2 décembre 1973.
87028	<b>Bussière-Poitevine</b>	Commune actuelle		Saint-Barbant	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>De février à avril 1790</u> : Bussière-Poitevine est chef-lieu de canton dans le district du Dorat. Ce chef-lieu est supprimé et Bussière-Poitevine passe dans le canton de Saint-Barbant, district de Bellac. <u>Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 3 août 2018</u> : à compter du 1er janvier 2019, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Oire-et-Gartempe, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Poitevine, de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat.
	<b>La Bussière-Rapy</b>	Commune disparue	Saint-Amand-Magnazeix	Morterolles	Le Dorat	Châteauponsac					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Bussière-Rapy est assurée par la mairie de la commune de Saint-Amand-Magnazeix. <u>An XII</u> : la commune de La Bussière-Rapy est dénombrée avec Saint-Amand-Magnazeix. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : réunion de la commune de La Bussière-Rapy à celle de Saint-Amand-Magnazeix.
	<b>Bussy-Varache</b>	Commune disparue	Eymoutiers	Eymoutiers	Saint-Léonard	Eymoutiers					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Bussy-Varache est assurée par la mairie de la commune d'Eymoutiers. <u>Ordonnance royale du 20 mai 1829</u> : réunion de la commune de Bussy-Varache à la commune d'Eymoutiers.
87029	<b>Les Cars</b>	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>1800</u> : la section de Chenevières est réunie aux Cars. <u>Loi du 18 janvier 1855</u> : la section de Chenevières est distraite de la commune des Cars et réunie à celle de Pageas.
87030	<b>Chaillac-sur-Vienne</b>	Commune actuelle		Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien-Ouest	Rochechouart	Saint-Junien-Ouest	Saint-Junien	<u>Décret du 16 août 1919</u> : Chaillac devient Chaillac-sur-Vienne. <u>Loi du 2 janvier 1928</u> : la section de Saillat est distraite de la commune de Chaillac-sur-Vienne et érigée en commune distincte.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87031	Le Chalard	Commune actuelle		La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix (en l'an X)	Saint-Yrieix-la-Perche	Limoges	Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Décision du directoire départemental du 11 septembre 1792</u> : la commune du Chalard est réunie à celle de Ladignac. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune du Chalard passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Saint-Yrieix. <u>Loi du 19 juin 1867</u> : Le Chalard est à nouveau érigé en commune distincte. <u>Décision du Conseil général du 4 novembre 1938</u> : rattachement du Moulin du Retour, distrait de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche, à la commune du Chalard.
87032	Châlus	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Pageas est assurée par la mairie de la commune de Châlus. <u>Décret impérial du 14 juillet 1812</u> : délimitation entre les communes de Châlus et Pageas. <u>Arrêté préfectoral du 7 octobre 1959</u> : les terrains sis aux lieux-dits "La Borie", "l'Age", "Laudrerie", "Bouchetort", "le Mazaubrun", "Chareille", "la Petite Jaligne" de la commune de Pageas sont rattachés à la commune de Châlus. <u>Décret du 22 juin 1966</u> : les hameaux de Chanteloube, la Grande-Vergne, la Petite Vergne, le Bos, Fantaisie, la Gratte, Gouhaut, la Gareille, le Lac, le Petit Lac de la commune de Dournazac sont rattachés à la commune de Châlus.
87033	Chamboret	Commune actuelle		Cieux	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	
87034	Champagnac-la-Rivière	Commune actuelle		Oradour-sur-Vayres	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	<u>Décret du 16 août 1919</u> : Champagnac devient Champagnac-la-Rivière.
	Champeaux	Commune disparue	Gajoubert	Saint-Barbant	Bellac	Mézières					<u>An XII et 1806</u> : Champeaux et Gajoubert sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Champeaux est assurée par la mairie de la commune de Gajoubert. <u>Ordonnance royale du 21 septembre 1827</u> : rattachement à la commune de Bussière-Boffy de portions de territoire de la commune de Champeaux. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : la commune de Champeaux est réunie à celle de Gajoubert.
87035	Champnétery	Commune actuelle		Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>1790</u> : l'enclave de Cheissoux est rattachée à la commune de Champnétery. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Cheissoux et Moissanes est assurée par la mairie de la commune de Champnétery. <u>Ordonnance royale du 6 janvier 1826</u> : réunion à la commune de Champnétery des villages de Pret, Marcrochet et le Mazet, distraits de la commune de Bujaleuf à laquelle est rattachée l'enclave de Cheissoux.
87036	Champsac	Commune actuelle		Saint-Laurent	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	
87037	La Chapelle-Montbrandeix	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	<u>Arrêté du préfet du 25 fructidor an XI</u> : réunion provisoire de Milhaguet à La Chapelle-Montbrandeix. <u>Ordonnance royale du 9 juillet 1845 et ordonnance épiscopale du 30 juillet 1845</u> : Milhaguet est à nouveau érigée en commune distincte.
87038	Chaptelat	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Chaptelat est assurée par la mairie de la commune de Nieul.
87039	Château-Chervix	Commune actuelle		Magnac	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>1766</u> : Château-Chervix est dénombrée avec Chervix et Chapelle-hors-le-Bois. <u>1800</u> : réunion de la commune de Chervix à celle de Château-Chervix
87040	Châteauneuf-la-Forêt	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87041	Châteauponsac	Commune actuelle		Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	
87042	Le Châtenet-en-Dognon	Commune actuelle		Sauviat	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Saint-Martin est assurée par la mairie du Châtenet.
87043	Cheissoux	Commune actuelle		Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	1790 : Cheissoux est réunie à la commune de Champnétery. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Cheissoux est assurée par la commune de Champnétery. Ordonnance royale du 6 janvier 1826 : réunion de l'enclave de Cheissoux à la commune de Bujaleuf. Loi du 14 février 1905 : Cheissoux redevient distincte.
	Chenevières	Commune disparue	Pageas	Châlus	Saint-Yrieix	Châlus					1800 : Chenevières est réunie aux Cars. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Linards est assurée par la mairie de la commune de Chenevières. Loi du 18 janvier 1855 : réunion de Chenevières à Pageas. An VIII, an XII, 1806, 1836 et 1846 : Chenevières est recensée avec Les Cars.
87044	Chéronnac	Commune actuelle		Rochechouart	Saint-Junien	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	
87045	Cieux	Commune actuelle		Cieux	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	
87046	Cognac-la-Forêt	Commune actuelle		Saint-Victurnien	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Sainte-Marie-de-Vaux est assurée par la mairie de la commune de Cognac. Décret du 16 août 1919 : Cognac devient Cognac-le-Froid. 22 novembre 1979 : Cognac-le-Froid devient Cognac-la-Forêt.
	Combret	Commune disparue	Saint-Bonnet-Briance	Saint-Paul	Saint-Léonard	Pierre-Buffière					An II, 1801 et 1806, et sans doute an XII : Aigueperse et Combret sont dénombrées ensemble. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration des communes d'Aigueperse, Combret et Saint-Genest est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière. Décret du 4 juillet 1806 : Aigueperse et Combret sont réunies à la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière.
87047	Compreignac	Commune actuelle		Compreignac	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	
87048	Condat-sur-Vienne	Commune actuelle		Limoges	Limoges	Limoges	Limoges, 11e canton	Limoges	Limoges-Condat	Condat-sur-Vienne	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Condat est assurée par la mairie de la commune de Solignac. Décret du 16 août 1919 : Condat devient Condat-sur-Vienne.
	Conore	Commune disparue	Peyrilhac	Nieul	Limoges						1766 : Conore est dénombrée avec Nantiat. Nivôse an III : par décision du représentant du peuple Clédél, réunion de la commune de Conore avec celle de Peyrilhac (?). Conore est recensée séparément jusqu'à l'an XII inclus, sauf en l'an IV. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Conore est assurée par la mairie de la commune de Peyrilhac.
87049	Coussac-Bonneval	Commune actuelle		Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix-la-Perche	Limoges	Saint-Yrieix-la-Perche	Eymoutiers	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Coussac-Bonneval est assurée par la mairie de la commune de Saint-Yrieix. Ordonnance royale du 31 juillet 1822 : délimitation entre la commune de Coussac-Bonneval et celles de Lubersac et Montgibaud (Corrèze).

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87050	Couzeix	Commune actuelle		Limoges	Limoges	Limoges	Limoges	Limoges	Limoges-Couzeix	Couzeix	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune du Palais est assurée par la mairie de la commune de Couzeix. <u>Décision du Conseil général du 11 septembre 1792</u> : rattachement à la commune de Couzeix de la partie de la commune d'Uzurat située rive droite de l'Aurence (l'autre partie est rattachée à Limoges). <u>Arrêté préfectoral du 20 novembre 1958</u> : le terrain sis au lieu-dit "Bruxerolles", d'une superficie de 13 ha, 8 ares, 43 ca, appartenant à la commune de Couzeix, est rattaché à Limoges. Deux parcelles de même superficie appartenant à Limoges sont rattachées à Couzeix. <u>Arrêté préfectoral du 19 janvier 1971</u> : une section de la commune de Couzeix est rattachée à Limoges.
87051	La Croisille-sur-Briance	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	<u>1766</u> : La Croisille est dénombrée avec Surdoux (paroisse mixte). <u>Loi du 29 avril 1833</u> : délimitation entre les communes de La Croisille et de Saint-Vitte. <u>Décret du 16 août 1919</u> : La Croisille devient La Croisille-sur-Briance.
87052	La Croix-sur-Gartempe	Commune actuelle		Darnac	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Croix est assurée par la mairie de la commune de Saint-Sornin. <u>Décret du 16 août 1919</u> : La Croix devient La Croix-sur-Gartempe.
87053	Cromac	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Cromac est assurée par la mairie de la commune de Mailhac.
87054	Cussac	Commune actuelle		Oradour-sur-Vayres	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	<u>Arrêté du préfet du 25 fructidor an XI</u> : Boubon est réuni provisoirement à Cussac, définitivement par l'ordonnance royale du 19 août 1829.
87055	Darnac	Commune actuelle		Darnac	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Décret du 28 août 1861</u> : la section de Thiat séparée de la commune de Darnac est érigée en commune distincte. <u>Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 3 août 2018</u> : à compter du 1er janvier 2019, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Oire-et-Gartempe, est constituée par la réunion des communes de Bussièr-Poitèvine, de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat.
87056	Dinsac	Commune actuelle		Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de la Bazeuge est assurée par la mairie de la commune de Dinsac. <u>Ordonnance royale du 14 juillet 1836</u> : délimitation entre les communes de Dinsac et du Dorat. <u>JO 1964</u> : modification des limites territoriales entre les communes de Dinsac et du Dorat.
87057	Dompierre-les-Églises	Commune actuelle		Magnac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	<u>An II</u> : Dompierre est dénombrée avec Folventour. <u>Février 1794</u> : Folventour est réunie à Dompierre. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Hilaire-Latreille est assurée par la mairie de la commune de Dompierre. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Dompierre devient Dompierre-les-Églises.
87058	Domps	Commune actuelle		Eymoutiers	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Domps est assurée par la mairie de la commune de Saint-Priest-les-Vergnes.
87059	Le Dorat	Commune actuelle		Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Voulons, Saint-Ouen et Mounisme est assurée par la mairie de la commune du Dorat. <u>Ordonnance royale du 7 janvier 1824</u> : la commune de Voulons est réunie à celle du Dorat. <u>Ordonnance royale du 14 juillet 1836</u> : délimitation entre les communes du Dorat et de Dinsac. <u>JO 1964</u> : modification des limites territoriales des communes du Dorat et de Dinsac.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87060	<b>Dournazac</b>	Commune actuelle		Oradour-sur-Vayres	Saint-Junien	Saint-Mathieu (en l'an X)	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	<u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : Dournazac passe du canton d'Oradour-sur-Vayres à celui de Saint-Mathieu. <u>Ordonnance du 7 septembre 1840</u> : délimitation entre les communes de Dournazac et de Miallet. <u>Décret du 12 juin 1966</u> : la commune de Dournazac perd les hameaux de Chanteloube, la Grande-Vergne, la Petite-Vergne, le Bos, Fantaisie, la Gratte, Gouhaut, la Gareille, le Lac et le Petit Lac, rattachés à la commune de Châlus.
87061	<b>Droux</b>	Commune actuelle		Magnac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Villefavard est assurée par la mairie de la commune de Droux.
87062	<b>Eybouleuf</b>	Commune actuelle		Champnétery	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune d'Eybouleuf est assurée par la mairie de la commune de La Geneytouse.
87063	<b>Eyjeaux</b>	Commune actuelle		Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	
87064	<b>Eymoutiers</b>	Commune actuelle		Eymoutiers	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	1766 : Eymoutiers et Saint-Amand-le-Petit sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Saint-Pierre-Château et Bussy-Varache est assurée par la mairie de la commune d'Eymoutiers. <u>Ordonnance royale du 20 mai 1829</u> : réunion des communes de Bussy-Varache et Saint-Pierre-Château à celle d'Eymoutiers.
87065	<b>Feytiat</b>	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Limoges	Limoges, 12e canton	Limoges	Limoges-Panazol	Panazol	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune d'Aureil est assurée par la mairie de la commune de Feytiat. 1er août 2005 : Feytiat cède des parcelles à Limoges (58 ha, 26 ha.).
87066	<b>Flavignac</b>	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	1789 : Flavignac est dénombrée avec Les Cars. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Lavignac et de Texon est assurée par la mairie de la commune de Flavignac. <u>Ordonnance royale du 22 novembre 1829</u> : réunion de Texon, village de Lavignac, à la commune de Flavignac.
87067	<b>Folles</b>	Commune actuelle		Bessines	Bellac	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Bessines-sur-Gartempe	Ambazac	<u>Ordonnance royale du 24 novembre an IX</u> : délimitation entre les communes de Folles, de Prelhac (Creuse) et de Saint-Etienne-de-Fursac (Creuse).
	<b>Freissinet</b>	Commune disparue	Saint-Priest-Ligoure	Magnac	Saint-Yrieix	Nexon (en l'an X)					1800 : la commune de Freissinet est déjà rattachée à Saint-Priest-Ligoure. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de Freissinet passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Nexon. Ans VI, VIII et XII : Freissinet est dénombrée avec Saint-Priest-Ligoure.
87068	<b>Fromental</b>	Commune actuelle		Morterolles	Le Dorat	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Bessines-sur-Gartempe	Ambazac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Fromental est assurée par la mairie de la commune de Morterolles. JO du 21 mai 1953 : Fromental perd le quartier dit "de Villard", réuni à Bessines-sur-Gartempe.
87069	<b>Gajoubert</b>	Commune actuelle		Saint-Barbant	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	An XII et 1806 : Champeaux et Gajoubert sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Champeaux est assurée par la mairie de la commune de Gajoubert. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : la commune de Champeaux est réunie à celle de Gajoubert.
87070	<b>La Geneytouse</b>	Commune actuelle		Saint-Paul	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes d'Eybouleuf et des Allois est assurée par la mairie de la commune de La Geneytouse. <u>Ordonnance royale du 30 septembre 1829</u> : réunion de la commune des Allois à la commune de La Geneytouse.
87071	<b>Glandon</b>	Commune actuelle		Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix-la-Perche	Limoges	Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Arrêté du représentant du peuple Clédel du 20 ventôse an III</u> : réunion de la commune de Glandon à celle de Saint-Yrieix. <u>Loi du 15 mars 1902</u> : Glandon est à nouveau érigée en commune distincte.



Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87072	Glanges	Commune actuelle		Saint-Germain	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	
87073	Gorre	Commune actuelle		Saint-Laurent	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	
87074	Les Grands-Chézeaux	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Saint-Georges est assurée par la mairie de la commune des Chézeaux. Loi du 9 août 1847 : rattachement à la commune des Chézeaux des villages de Puy-Chaffrat, Puy-Laurent, La Clidière et Les Landes, détachés de la commune de Saint-Georges-les-Landes. Loi du 17 janvier 1896 : les Chézeaux devient Les Grands-Chézeaux.
87075	Isle	Commune actuelle		Panazol	Limoges	Limoges	Limoges, 6e canton	Limoges	Limoges-Isle	Limoges 9	Ancien Régime : Bosmie est dénombrée avec Isle. Arrêté préfectoral du 21 mars 1972 : modification des limites territoriales et administratives des communes de Limoges et d'Isle.
87076	Jabreilles-les-Bordes	Commune actuelle		Laurière	Bellac	Laurière	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Jabreilles est assurée par la mairie de La Jonchère. Ordonnance du 21 juillet 1824 : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges. Décret du 20 novembre 1875 : les villages du Verger, des Adoux, de la Combe, du Cheyroux et de Gonteix sont distraits de la commune de Jabreilles et rattachés à celle de La Jonchère. Décret du 18 mars 1936 : Jabreilles devient Jabreilles-les-Bordes.
87077	Janailhac	Commune actuelle		Nexon	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de La Meyze est assurée par la mairie de Janailhac.
87078	Javerdat	Commune actuelle		Saint-Martin-de-Sussac	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien-Est	Rochechouart	Saint-Junien-Est	Saint-Junien	
87079	La Jonchère-Saint-Maurice	Commune actuelle		Laurière	Bellac	Laurière	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Jabreilles est assurée par la mairie de La Jonchère. Ordonnance du 21 juillet 1824 : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges. Décret du 16 août 1919 : La Jonchère devient La Jonchère-Saint-Maurice. Décret du 20 novembre 1875 : les villages du Verger, des Adoux, de la Combe, du Cheyroux et de Gonteix sont distraits de la commune de Jabreilles et rattachés à celle de La Jonchère.
87080	Jouac	Commune actuelle		Lussac-les-Églises	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	
87081	Journac	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Journac est assurée par la mairie de la commune de Burgnac.
87082	Ladignac-le-Long	Commune actuelle		La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix (en l'an X)	Saint-Yrieix-la-Perche	Limoges	Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix-la-Perche	1766 : Ladignac est dénombrée avec Chatain et Le Chalard. Décision du Directoire départemental du 11 septembre 1792 : réunion de la commune du Chalard à celle de Ladignac. Arrêté du 9 frimaire an X : la commune de Ladignac passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Saint-Yrieix. Loi du 19 juin 1867 : Le Chalard est érigé à nouveau en commune distincte. Décret du 16 août 1919 : Ladignac devient Ladignac-le-Long.
	Lagarde-Saint-Gérald	Commune disparue	Roussac	Compreignac	Bellac	Nantiat					Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration des communes de Lagarde, Saint-Symphorien et Le Buis est assurée par la mairie de la commune de Roussac. An XII : Lagarde-Saint-Gérald est dénombrée avec Roussac. Ordonnance royale du 22 novembre 1829 : réunion de la commune de Lagarde-Saint-Gérald à la commune de Roussac.
	Laguzet	Commune disparue	Saint-Junien-les-Combes	Rancon	Bellac						1800 : la commune de Laguzet est réunie à celle de Saint-Junien-les-Combes.



Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87083	Laurière	Commune actuelle		Laurière	Bellac	Laurière	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Sulpice est assurée par la mairie de la commune de Laurière. <u>Ordonnance du 21 juillet 1824</u> : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges.
87084	Lavignac	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>1766</u> : Lavignac est dénombrée avec Saint-Martin-le-Vieux et Texon. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Lavignac est assurée par la mairie de la commune de Flavignac. <u>Ordonnance du 22 novembre 1829</u> : le village de Texon détaché de la commune de Lavignac est rattaché à celle de Flavignac.
87085	Limoges	Commune actuelle		Limoges	Limoges	Limoges (4 cantons en 1901)	Limoges (12 cantons en 1973)	Limoges	Limoges (16 cantons)	Limoges (9 cantons)	<u>Décision du directoire du département du 7 novembre 1791</u> : la Cité et Sainte-Claire-Soubrevas sont réunies à la commune de Limoges. <u>Décision du Conseil général du 11 septembre 1792</u> : La Brugère et une partie de la communauté d'Uzurat sont rattachées à la commune de Limoges. <u>Décision du directoire du district du 9 octobre 1792</u> : réunion de la communauté de Saint-Christophe à Limoges. <u>Loi du 3 juillet 1901</u> : division de Limoges en 4 cantons (Ouest, Nord, Est, Sud). <u>Arrêté préfectoral du 20 novembre 1958</u> : rattachement du territoire sis au lieu-dit "Buxerolles" de la commune de Couzeix (13 ha 8 a 43 ca) à la commune de Limoges. <u>Décret du 3 novembre 1962</u> : réunion de Beaune-les-Mines à la commune de Limoges, canton Ouest (fusion simple 10/11/1962). <u>Arrêté préfectoral du 21 mars 1972</u> : modification des limites territoriales de Limoges et d'Isle. <u>Décret du 16 août 1973</u> : nouvelle division cantonale en 12 cantons (1 : Limoges-Beaupuy ; 2 : Limoges-Carnot ; 3 : Limoges-Centre ; 4 : Limoges-La Bastide ; 5 : Limoges-Emailleurs ; 6 : Limoges-Isle ; 7 : Limoges-Landouge ; 8 : Limoges-Couzeix ; 9 : Limoges-Cité ; 10 : Limoges-Le Palais ; 11 : Limoges-Condat ; 12 : Limoges-Panazol. <u>1er août 2005</u> : Limoges reçoit des parcelles de Feytiat (58 ha, 26 ha).
87086	Linards	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	<u>1766</u> : Linards, Ribière et Gagnon sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Linards est assurée par la mairie de la commune de Chenevières.
87087	Lussac-les-Églises	Commune actuelle		Lussac-les-Églises	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	
87088	Magnac-Bourg	Commune actuelle		Magnac	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>Arrêtés du 23 frimaire an VI et 12 floréal an VIII</u> : l'administration de la commune de Meuzac est assurée par la mairie de la commune de Magnac-Bourg, arrêts confirmés par celui du 24 germinal an IX. <u>Ordonnance royale du 23 décembre 1832</u> : délimitation entre les communes de Meuzac, Magnac-Bourg et Saint-Germain-les-Belles.
87089	Magnac-Laval	Commune actuelle		Magnac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	<u>Ordonnance royale du 26 avril 1835</u> : le domaine de La Monnerie de la commune de Tersannes est rattaché à Magnac-Laval et certaines petites portions de la commune de Magnac-Laval sont rattachées à celle de Tersannes.
87090	Mailhac-sur-Benaize	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Cromac est assurée par la mairie de la commune de Mailhac. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Mailhac devient Mailhac-sur-Benaize.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87091	<b>Maisonnais-sur-Tardoire</b>	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	<u>Décret du 9 juin 1933</u> : Maisonnais devient Maisonnais-sur-Tardoire.
87092	<b>Marval</b>	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	<u>1er octobre 1973</u> : Marval fusionne avec Milhaguet (fusion-association), JO du 14 août 1973.
87093	<b>Masléon</b>	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	<u>1766, 1789, 1801, an XII et 1806</u> : Roziers et Masléon sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Masléon est assurée par la mairie de la commune de Roziers. <u>Ordonnance du 5 mars 1833</u> : les villages d'Epied et de Mondouhaud, de la commune de Roziers-Saint-Georges, sont rattachés à la commune de Masléon.
87094	<b>Meilhac</b>	Commune actuelle		Nexon	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>1801, an XII et 1806</u> : Meilhac et Saint-Martinet sont dénombrées ensemble. <u>Ordonnance royale du 11 novembre 1829</u> : la commune de Saint-Martinet est réunie à la commune de Meilhac. Depuis 1790, il n'y avait qu'une seule administration municipale. Jusqu'en l'an VIII, l'état civil des deux communes reste distinct ; à partir de l'an IX, l'état civil est unique, à la commune nommée "Meilhac-et-Saint-Martinet"
87095	<b>Meuzac</b>	Commune actuelle		Saint-Germain	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>Arrêtés des 23 frimaire an VI et 12 floréal an VII</u> : l'administration de la commune de Meuzac est assurée par la mairie de la commune de Magnac, arrêté confirmé par celui du 24 germinal an IX. <u>Ordonnance royale du 29 septembre 1829</u> : la ferme de la Crocherie de la commune de Meuzac est rattachée à la commune de Montgibaud (Corrèze). <u>Ordonnance royale du 23 décembre 1832</u> : délimitation entre les communes de Meuzac, Magnac-Bourg et Saint-Germain-les-Belles.
87096	<b>La Meyze</b>	Commune actuelle		La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Meyze est assurée par la mairie de la commune de Janailhac.
87097	<b>Mézières-sur-Issoire</b>	Commune actuelle		Mortemart	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>Ordonnance royale du 9 août 1826</u> : délimitation entre les communes de Mézières et de Saint-Martin. <u>Décret du 27 août 1888</u> : Mézières devient Mézières-sur-Issoire. <u>Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 29 septembre 2015</u> : à compter du 1er janvier 2016, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Issoire, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Boffy et de Mézières-sur-Issoire.
87098	<b>Milhaguet</b>	Commune disparue	Marval	Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu					<u>Arrêté du préfet du 25 fructidor an XI</u> : réunion provisoire de la commune de Milhaguet à celle de La Chapelle-Montbrandeix. <u>Ordonnance royale du 9 juillet 1845 et ordonnance épiscopale du 30 juillet 1845</u> : Milhaguet est à nouveau commune distincte. <u>1er octobre 1973</u> : Marval fusionne avec Milhaguet (fusion-association), JO du 14 août 1973.
87099	<b>Moissannes</b>	Commune actuelle		Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Moissannes est assurée par la mairie de la commune de Champnétery.
87100	<b>Montrou-Sénard</b>	Commune actuelle		Mortemart	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>An VIII</u> : Montrou-Sénard est recensée avec Mortemart. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Montrou-Sénard est assurée par la mairie de Mortemart.
87101	<b>Mortemart</b>	Commune actuelle		Mortemart	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>An VIII</u> : Montrou-Sénard est recensée avec Mortemart. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Montrou-Sénard est assurée par la mairie de Mortemart.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87102	<b>Morterolles-sur-Semme</b>	Commune disparue	Bessines-sur-Gartempe	Morterolles	Le Dorat	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac			<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Fromental est assurée par la mairie de la commune de Morterolles. <u>Ordonnance royale du 18 avril 1836</u> : rattachement du village du Pin-les-Fougères de la commune de Saint-Amand-Magnazeix à celle de Morterolles. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Morterolles devient Morterolles-sur-Semme. <u>Arrêté préfectoral du 29 novembre 1972</u> : à compter du 1er janvier 1973, Bessines-sur-Gartempe fusionne avec Morterolles-sur-Semme (fusion-association, JO du 12 décembre 1972). <u>Arrêté préfectoral du 15 juin 1982</u> : à compter du 1er juillet 1982, la fusion de Bessines-sur-Gartempe avec Morterolles-sur-Semme est transformée en fusion simple.
	<b>Mounisme</b>	Commune disparue	Saint-Ouen-sur-Gartempe	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Ouen est assurée par la mairie de la commune du Dorat. <u>1806 et an XII</u> : Mounisme est dénombrée avec Saint-Ouen. <u>Ordonnance royale du 16 septembre 1829</u> : réunion de la commune de Mounisme à la commune de Saint-Ouen.
	<b>Moustiers</b>	Commune disparue	Verneuil-Moustiers								<u>A la Révolution</u> : Moustiers semble avoir eu le statut de commune. D'après l'abbé Lecler, elle aurait été réunie à celle de Verneuil en 1801. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Moustiers est assurée par la mairie de la commune de Verneuil.
87103	<b>Nantiat</b>	Commune actuelle		Cieux	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Thouron est assurée par la mairie de la commune de Nantiat.
87104	<b>Nedde</b>	Commune actuelle		Nedde	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Beaumont et Plénartige est assurée par la mairie de la commune de Nedde. <u>Ordonnance royale du 5 mars 1833</u> : rattachement à la commune de Nedde du village de Neuvielle, distrait de la commune de Peyrat-le-Château. <u>Ordonnance royale du 15 mai 1836</u> : réunion de la commune de Plénartige à la commune de Nedde.
87105	<b>Neuvic-Entier</b>	Commune actuelle		Eymoutiers	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	Neuvic a deux enclaves : Combas-hors-Neuvic, dénombrée avec Neuvic en 1766, et Neuvic-Excidioux. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Neuvic devient Neuvic-Entier.
87106	<b>Nexon</b>	Commune actuelle		Nexon	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	
87107	<b>Nieul</b>	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Chaptelat et Saint-Jouvent est assurée par la mairie de la commune de Nieul.
87108	<b>Nouic</b>	Commune actuelle		Mortemart	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>Ordonnance royale du 21 septembre 1827</u> : rattachement à la commune de Bussière-Boffy des sections distraites de la commune de Nouic. <u>Loi du 19 décembre 1831</u> : délimitations des communes de Bussière-Boffy, Nouic et Saint-Christophe (Charente).
87109	<b>Oradour-Saint-Genest</b>	Commune actuelle		Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	
87110	<b>Oradour-sur-Clane</b>	Commune actuelle		Saint-Victurnien	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien, canton Est	Rochechouart	Saint-Junien-Est	Saint-Junien	
87111	<b>Oradour-sur-Vayres</b>	Commune actuelle		Oradour-sur-Vayres	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Bazile est assurée par la mairie de la commune d'Oradour-sur-Vayres. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : le chef-lieu de canton est supprimé, mais est rétabli à une date inconnue (en l'an XII ?).

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87112	Pageas	Commune actuelle		Châlus	Saint-Yrieix	Châlus	Châlus	Limoges	Châlus	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Pageas est assurée par la mairie de la commune de Châlus. <u>Décret impérial du 14 juillet 1812</u> : délimitation entre les communes de Pageas et de Châlus. <u>Loi du 18 janvier 1855</u> : réunion à Pageas de la section de Chenevières distraite de la commune des Cars. <u>Arrêté préfectoral du 7 octobre 1959</u> : la commune de Pageas perd les terrains sis aux lieux-dits "La Borie", "L'Age", "Laudrerie", "Bouchetort", "Le Mazaubrun", "Chareille", "La Petite Jaligne", rattachés à la commune de Châlus.
87113	Le Palais-sur-Vienne	Commune actuelle		Panazol	Limoges	Limoges	Limoges, 10e canton	Limoges	Limoges-Le Palais	Limoges 5	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune du Palais est assurée par la mairie de la commune de Couzeix. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Le Palais devient Le Palais-sur-Vienne.
87114	Panazol	Commune actuelle		Panazol	Limoges	Limoges	Limoges, 12e canton	Limoges	Limoges-Panazol	Panazol	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Just est assurée par la mairie de la commune de Panazol.
87115	Penzol	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	
87116	Peyrat-de-Bellac	Commune actuelle		Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	<u>Arrêté du directoire du district du 9 pluviôse an II pris sur autorisation du représentant du peuple Bréval</u> : réunion de Peyrat-de-Bellac à Bellac, commune de nouveau distincte en 1800. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Peyrat est assurée par la mairie de la commune de Bellac.
87117	Peyrat-le-Château	Commune actuelle		Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>1790</u> : la communauté de Beaulieu est réunie à Peyrat-le-Château, qui prend le nom de Peyrat-et-Beaulieu. <u>1806</u> : Saint-Amand-le-Petit et Peyrat-le-Château sont dénombrées ensembles. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Amand-le-Petit est assurée par la mairie de la commune de Peyrat-et-Beaulieu. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : réunion à Peyrat-le-Château de la commune de Saint-Amand-le-Petit, érigée de nouveau en commune distincte par le décret du 7 août 1874. <u>Ordonnance royale du 5 mars 1833</u> : la commune de Peyrat-le-Château perd l'enclave du village de Neuvialle, rattachée à la commune de Nedde. <u>Loi du 29 mai 1867</u> : la commune de Peyrat-le-Château perd les sections de Serre et de La Védrenne, réunies à la commune d'Augne.
87118	Peyrilhac	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	<u>Nivôse an III</u> : par décision du représentant du peuple Clédél, réunion de la commune de Conore avec celle de Peyrilhac (?). Conore est recensée séparément jusqu'à l'an XII inclus, sauf en l'an IV. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Conore est assurée par la mairie de la commune de Peyrilhac.
87119	Pierre-Buffière	Commune actuelle		Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Hilaire-Bonneval est assurée par la mairie de la commune de Pierre-Buffière. <u>Ordonnance royale du 30 septembre 1829</u> : délimitation entre la commune de Pierre-Buffière et celle de Vicq.
	Plénartige	Commune disparue	Nedde	Nedde	Saint-Léonard	Eymoutiers					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Beaumont et Plénartige est assurée par la mairie de la commune de Nedde. <u>Ordonnance royale du 15 mai 1836</u> : réunion de la commune de Plénartige à la commune de Nedde.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
	<b>Pont-Saint-Martin</b>	Commune disparue	Saint-Bonnet-de-Bellac et Saint-Sornin-la-Marche	Saint-Barbant et Darnac	Bellac et Le Dorat	Bellac					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration d'une partie de la commune de Pont-Saint-Martin est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac. <u>An XII</u> : Pont-Saint-Martin est en partie dénombrée avec Saint-Bonnet-de-Bellac. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : une partie du territoire de la commune de Pont-Saint-Martin est rattachée à la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac, l'autre partie à la commune de Saint-Sornin-la-Marche.
87120	<b>La Porcherie</b>	Commune actuelle		Saint-Germain	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>1800</u> : la commune d'Aubesaigue est réunie à la commune de La Porcherie. <u>Décret du 31 janvier 1814</u> : le domaine de la Piquette, de la commune de La Porcherie, est réuni à la commune de La Mongerie (Corrèze), et délimitation entre la commune de La Porcherie et les communes de La Mongerie et de Mullard (Corrèze). <u>Ordonnance royale du 29 septembre 1829</u> : la ferme de la Crocherie est distraite de la commune de La Porcherie et réunie à la commune de Montgibaud (Corrèze).
	<b>Quinsac</b>	Commune disparue	Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix					<u>Arrêté du représentant du peuple Clédel du 20 nivôse an III</u> : réunion de la commune de Quinsac à celle de Saint-Yrieix. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de Quinsac est incluse dans le périmètre du canton de Saint-Yrieix.
87121	<b>Rancon</b>	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	
87122	<b>Razès</b>	Commune actuelle		Bessines	Bellac	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Bessines-sur-Gartempe	Ambazac	
87123	<b>Rempnat</b>	Commune actuelle		Nexde	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>1806</u> : La Villeneuve est dénombrée avec Rempnat. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Villeneuve est assurée par la mairie de la commune de Rempnat. <u>Ordonnance royale du 16 septembre 1829</u> : réunion de la commune de La Villeneuve à la commune de Rempnat.
87124	<b>Rilhac-Lastours</b>	Commune actuelle		Nexon	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>1905</u> : Lastours est distraite de Rilhac et rattachée à Saint-Hilaire-Lastours (devenue Saint-Hilaire-les-Places) <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Rilhac-Lastours est assurée par la mairie de la commune de Saint-Hilaire-Lastours.
87125	<b>Rilhac-Rancon</b>	Commune actuelle		Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Limoges 5	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Rilhac-Rancon est assurée par la mairie de la commune de Beaune.
87126	<b>Rochechouart</b>	Commune actuelle		Rochechouart	Saint-Junien	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	<u>Arrêté du 26 frimaire an IX</u> : réunion provisoire de la commune de Biennat à celle de Rochechouart. <u>Décret du 5 floréal an XIII</u> : la commune de Biennat est définitivement rattachée à celle de Rochechouart. Les villages de Pierrefolle, Labrégérie, Lamartinie, Chabodie, Babodus, Pierreblanche, Sainte-Bergère, Fage, Lemerpirieux, Veyriners, Puyjean et Bachenus de la commune de Vayres sont réunis à la commune de Rochechouart.
87127	<b>La Roche-l'Abeille</b>	Commune actuelle		La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Nexon (en l'an X)	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>An VIII et an XIII</u> : La Roche-l'Abeille et Royères-hors-la-Roche sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de La Roche-l'Abeille passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Nexon. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : la commune de Royères-hors-la-Roche est réunie à La Roche-l'Abeille.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87128	Roussac	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	1766 : Le Buis est dénombré avec Roussac. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Lagarde, Saint-Symphorien et du Buis est assurée par la mairie de la commune de Roussac. <u>An XII</u> : Lagarde-Saint-Gérald est dénombrée avec Roussac. <u>Ordonnance royale du 22 novembre 1829</u> : réunion de la commune de Lagarde-Saint-Gérald à la commune de Roussac.
87129	Royères	Commune actuelle		Champnétery	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	
	Royères-hors-la-Roche	Commune disparue	La Roche-l'Abeille	La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Nexon (en l'an X)					<u>An VIII et an XIII</u> : La Roche-l'Abeille et Royères-hors-la-Roche sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de Royères est mentionnée parmi les communes du canton de Nexon. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : la commune de Royères-hors-la-Roche est réunie à La Roche-l'Abeille.
87130	Roziers-Saint-Georges	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	1766, 1789, 1801, an XII et 1806 : Roziers et Masléon sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Masléon est assurée par la mairie de la commune de Roziers. <u>Ordonnance du 5 mars 1833</u> : les villages d'Epied et Mondouhaud de la commune de Roziers-Saint-Georges sont rattachés à la commune de Masléon.
87131	Saillat-sur-Vienne	Commune actuelle					Saint-Junien, canton Ouest	Rochechouart	Saint-Junien-Ouest	Saint-Junien	<u>Loi du 2 janvier 1928</u> : Saillat, section de la commune de Chaillac-sur-Vienne, est érigée en commune distincte. <u>13 août 1953</u> : Saillat devient Saillat-sur-Vienne (JO du 12 décembre 1953).
87132	Saint-Amand-le-Petit	Commune actuelle		Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Amand-le-Petit est assurée par la mairie de la commune de Peyrat-et-Beaulieu. 1806 : Peyrat et Saint-Amand-le-Petit sont dénombrées ensemble. <u>Ordonnance royal du 4 novembre 1829</u> : réunion de la commune de Saint-Amand-le-Petit à la commune de Peyrat-le-Château. <u>Décret du 7 août 1874</u> : la commune de Saint-Amand-le-Petit est érigée de nouveau en commune distincte.
87133	Saint-Amand-Magnazeix	Commune actuelle		Morterolles	Le Dorat	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	1766 : Saint-Amand-Magnazeix est dénombrée avec Pin-près-Morterol. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Bussière-Rapy est assurée par la mairie de la commune de Saint-Amand-Magnazeix. <u>An XII</u> : la commune de La Bussière-Rapy est dénombrée avec Saint-Amand-Magnazeix. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : réunion de la commune de La Bussière-Rapy à celle de Saint-Amand-Magnazeix. <u>Ordonnance royale du 18 mars 1836</u> : la village du Pin-les-Fougères de la commune de Saint-Amand Magnazeix est rattaché à la commune de Morterolles.
87134	Sainte-Anne-Saint-Priest	Commune actuelle					Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	<u>Jusqu'en 1789 non compris</u> : les communautés de Sainte-Anne et de Saint-Priest sont dénombrées ensemble. <u>Après 1800</u> : la commune de Villevalaix est réunie à celle de Sainte-Anne. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Sainte-Anne est assurée par la mairie de Saint-Priest-les-Vergnes. <u>Ordonnance royale du 15 mai 1836</u> : la commune de Saint-Priest-les-Vergnes est réunie à celle de Sainte-Anne pour former la nouvelle commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87135	<b>Saint-Auvent</b>	Commune actuelle		Saint-Laurent	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	
87136	<b>Saint-Barbant</b>	Commune actuelle		Saint-Barbant	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Martial est assurée par la mairie de la commune de Saint-Barbant. <u>Ordonnance royale du 28 juin 1826</u> : délimitation entre la commune de Saint-Barbant et celle de Saint-Martial. <u>Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 3 août 2018</u> : à compter du 1er janvier 2019, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Oire-et-Gartempe, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Poitevine, de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat.
87137	<b>Saint-Bazile</b>	Commune actuelle		Oradour-sur-Vayres	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	Oradour-sur-Vayres	Rochechouart	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Bazile est assurée par la mairie de la commune d'Oradour-sur-Vayres.
87138	<b>Saint-Bonnet-Briance</b>	Commune actuelle		Saint-Paul	Saint-Léonard	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes d'Aigueperse, Combret et Saint-Genest est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière. <u>Arrêté du préfet du 11 janvier 1806</u> : l'administration de la commune d'Aigueperse est provisoirement réunie à celle de Saint-Bonnet-La-Rivière. <u>Décret du 4 juillet 1806</u> : Aigueperse et Combret sont réunies à la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière. <u>Arrêté préfectoral du 6 novembre 1901</u> : Saint-Bonnet-la-Rivière devient Saint-Bonnet-Briance.
87139	<b>Saint-Bonnet-de-Bellac</b>	Commune actuelle		Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration d'une partie de la commune de Pont-Saint-Martin est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac. <u>An XII</u> : Pont-Saint-Martin est en partie dénombrée avec Saint-Bonnet-de-Bellac. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : une partie du territoire de la commune de Pont-Saint-Martin est rattachée à la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac, l'autre partie à la commune de Saint-Sornin-la-Marche.
87140	<b>Saint-Brice-sur-Vienne</b>	Commune actuelle		Saint-Victurien	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien, canton Est	Rochechouart	Saint-Junien-Est	Saint-Junien	<u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Brice devient Saint-Brice-sur-Vienne.
	<b>Saint-Christophe</b>	Commune disparue	Limoges								<u>1766</u> : Saint-Paul-Saint-Laurent est dénombrée avec Saint-Christophe. <u>Décision du directoire de district du 9 octobre 1792</u> : la commune de Saint-Christophe est réunie à la commune de Limoges, décision homologuée par le Conseil général du département le 11 octobre 1792.
	<b>Saint-Christophe-en-Dognon</b>	Commune disparue	Sauviat-sur-Vige	Sauviat	Saint-Léonard	Saint-Léonard					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Christophe est assurée par la mairie de la commune de Sauviat. <u>Ordonnance royale du 15 décembre 1824</u> : Saint-Christophe-en-Dognon est réunie à la commune de Sauviat.
87141	<b>Saint-Cyr</b>	Commune actuelle		Saint-Laurent	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	<u>1789</u> : Saint-Cyr est dénombrée avec Saintes (?).
87142	<b>Saint-Denis-des-Murs</b>	Commune actuelle		Champnétery	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	
87143	<b>Saint-Gence</b>	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	
87144	<b>Saint-Genest-sur-Roselle</b>	Commune actuelle		Saint-Paul	Saint-Léonard	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Genest est assurée par la mairie de la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière.



Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87145	<b>Saint-Georges-les-Landes</b>	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Georges est assurée par la mairie de la commune des Chézeaux. <u>Loi du 9 août 1847</u> : les villages de Puy-Chaffrat, Puy-Laurent, La Clidière et Les Landes, de la commune de Saint-Georges-les-Landes, sont rattachés à la commune des Chézeaux, devenue Les Grands-Chézeaux.
87146	<b>Saint-Germain-les-Belles</b>	Commune actuelle		Saint-Germain	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Vitte est assurée par la mairie de la commune de Saint-Germain. <u>Ordonnance royale du 23 décembre 1832</u> : délimitation entre les communes de Magnac-Bourg, Saint-Germain-les-Belles et Meuzac.
	<b>Saint-Gervais</b>	Commune disparue	Videix	Rochechouart	Saint-Junien	Rochechouart					<u>Ordonnance royale du 20 mai 1829</u> : la commune de Saint-Gervais avec les villages de La Bâtisse, Chez-Bureau, Les Champs, La Forêt, Loubaret, Le Repaire et Le Bas-Repaire est réunie à la commune de Videix ; la même ordonnance fixe la délimitation entre les communes de Saint-Gervais et de Pressignac (Charente).
87147	<b>Saint-Gilles-les-Forêts</b>	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	<u>1801</u> : Saint-Gilles-les-Forêts est dénombrée avec Surdoux. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Gilles est assurée par la mairie de la commune de Lussac.
87148	<b>Saint-Hilaire-Bonneval</b>	Commune actuelle		Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Hilaire-Bonneval est assurée par la mairie de la commune de Pierre-Buffière.
87149	<b>Saint-Hilaire-la-Treille</b>	Commune actuelle		Magnac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Hilaire-Latreille est assurée par la mairie de la commune de Dompierre.
87150	<b>Saint-Hilaire-les-Places</b>	Commune actuelle		Nexon	Saint-Yrieix	Nexon	Nexon	Limoges	Nexon	Saint-Yrieix-la-Perche	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Rilhac-Lastours est assurée par la mairie de Saint-Hilaire-Lastours. <u>1905</u> : Lastours est distraite de la commune de Rilhac et rattachée à celle de Saint-Hilaire. <u>Décret du 27 mars 1905</u> : Saint-Hilaire-Lastours devient Saint-Hilaire-les-Places.
87151	<b>Saint-Jean-Ligoure</b>	Commune actuelle		Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	<u>1766</u> : Saint-Jean-Ligoure est dénombrée avec Châlusset. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Maurice-les-Brosses est assurée par la mairie de la commune de Saint-Jean-Ligoure.
87152	<b>Saint-Jouvent</b>	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Jouvent est assurée par la mairie de la commune de Nieul. <u>Décret du 24 mars 1970</u> : la commune de Saint-Jouvent s'accroît de 28 ha 30 a 50 ca distraits de la commune de Bonnac-la-Côte.
87153	<b>Saint-Julien-le-Petit</b>	Commune actuelle		Peyrat-et-Beaulieu	Saint-Léonard	Eymoutiers	Eymoutiers	Limoges	Eymoutiers	Eymoutiers	
87154	<b>Saint-Junien</b>	Commune actuelle		Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien Est et Ouest	Rochechouart	Saint-Junien-Est et Saint-Junien Ouest	Saint-Junien	<u>1790</u> : Saint-Junien est dénombrée avec La Bretagne. La Bretagne est réunie à la commune de Saint-Junien. <u>Décret du 18 mars 1814</u> : délimitation entre les communes de Saint-Junien et d'Etagnac (Charente). <u>Décret du 16 août 1973</u> : Saint-Junien est découpée en deux cantons : canton Est, canton Ouest.
87155	<b>Saint-Junien-les-Combes</b>	Commune actuelle		Rancon	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Junien-les-Combes et Laguzet est assurée par la mairie de la commune de Blanzac. <u>1800</u> : la commune de Laguzet est réunie à celle de Saint-Junien-les-Combes.
87156	<b>Saint-Just-le-Martel</b>	Commune actuelle		Panazol	Limoges	Limoges	Limoges, 12e canton	Limoges	Limoges-Panazol	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Just est assurée par la mairie de la commune de Panazol. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Just devient Saint-Just-le-Martel.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87157	<b>Saint-Laurent-les-Eglises</b>	Commune actuelle		Sauviat	Saint-Léonard	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	1791 : Les-Eglises-en-Dognon devient Saint-Laurent-les-Eglises. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Laurent-les-Eglises est assurée par la mairie des Billanges.
87158	<b>Saint-Laurent-sur-Gorre</b>	Commune actuelle		Saint-Laurent	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	
87159	<b>Saint-Léger-la-Montagne</b>	Commune actuelle		Laurière	Bellac	Laurière	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	1766, an VIII, an XII et 1806 : Saint-Pierre-la-Montagne et Saint-Léger-la-Montagne sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Pierre-la-Montagne est assurée par la mairie de la commune de Saint-Léger-la-Montagne. <u>Ordonnance du 21 juillet 1824</u> : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges. <u>Ordonnance royale du 19 août 1829</u> : réunion de la commune de Saint-Pierre-la-Montagne à la commune de Saint-Léger-la-Montagne.
87160	<b>Saint-Léger-Magnazeix</b>	Commune actuelle		Magnac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	
87161	<b>Saint-Léonard-de-Noblat</b>	Commune actuelle		Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Léonard devient Saint-Léonard-de-Noblat.
87162	<b>Sainte-Marie-de-Vaux</b>	Commune actuelle		Saint-Victurnien	Saint-Junien	Saint-Laurent-sur-Gorre	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	Saint-Laurent-sur-Gorre	Rochechouart	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Sainte-Marie-de-Vaux est assurée par la mairie de la commune de Cognac-le-Froid.
87163	<b>Saint-Martial-sur-Isop</b>	Commune actuelle		Saint-Barbant	Bellac	Mézières	Mézières-sur-Issoire	Bellac	Mézières-sur-Issoire	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Martial est assurée par la mairie de la commune de Saint-Barbant. 1806 : Saint-Martial et Saint-Barbant sont dénombrées ensemble. <u>Ordonnance royale du 28 juin 1826</u> : délimitation entre la commune de Saint-Barbant et celle de Saint-Martial. <u>Ordonnance royale du 9 août 1826</u> : délimitation entre la commune de Mézières et celle de Saint-Martial. <u>Décret du 9 juin 1933</u> : Saint-Martial devient Saint-Martial-sur-Isop.
87164	<b>Saint-Martin-de-Jussac</b>	Commune actuelle		Saint-Martin-de-Jussac	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien, canton Est	Rochechouart	Saint-Junien-Est	Saint-Junien	
	<b>Saint-Martinet</b>	Commune disparue	Meilhac	Nexon	Saint-Yrieix	Nexon					1801, an XII et 1806 : Meilhac et Saint-Martinet sont dénombrées ensemble. <u>Ordonnance royale du 11 novembre 1829</u> : la commune de Saint-Martinet est réunie à la commune de Meilhac. Depuis 1790, il n'y avait qu'une seule administration municipale. Jusqu'en l'an VIII, l'état civil des deux communes reste distinct ; à partir de l'an IX, l'état civil est unique, à la commune nommée "Meilhac-et-Saint-Martinet"
87165	<b>Saint-Martin-le-Mault</b>	Commune actuelle		Lussac-les-Eglises	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	
87166	<b>Saint-Martin-le-Vieux</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	1766 : Lavignac et Texon sont dénombrées avec Saint-Martin-le-Vieux. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Beynac et Bosmie est assurée par la mairie de la commune de Saint-Martin-le-Vieux. <u>Décret du 11 janvier 1808</u> : délimitation entre les communes de Beynac et Saint-Martin-le-Vieux. <u>Décret du 4 mars 1974</u> : rattachement du territoire de Puytignon de la commune de Saint-Martin-le-Vieux à la commune de Beynac.
87167	<b>Saint-Martin-Terressus</b>	Commune actuelle		Sauviat	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Martin-Ters est assurée par la mairie de la commune du Châtenet.
87168	<b>Saint-Mathieu</b>	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	Rochechouart	Saint-Mathieu	Rochechouart	

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87169	<b>Saint-Maurice-les-Brousses</b>	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Pierre-Buffière	Nexon	Limoges	Nexon	Condat-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Maurice-les-Brousses est assurée par la mairie de la commune de Saint-Jean-Ligoure. <u>Décret du 10 février 1967</u> : la commune de Saint-Maurice-les-Brousses passe du canton de Pierre-Buffière à celui de Nexon.
87170	<b>Saint-Méard</b>	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	
87171	<b>Saint-Nicolas-Courbefy</b>	Commune disparue	Bussière-Galant	La Roche-l'Abeille	Saint-Yrieix	Châlus (en l'an X)	Châlus	Limoges			<u>Révolution</u> : Courbefy semble avoir obtenu pour quelque temps le statut de commune. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de Saint-Nicolas-Courbefy passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Châlus. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Nicolas devient Saint-Nicolas-Courbefy. <u>1er janvier 1974</u> : Bussière-Galant fusionne avec Saint-Nicolas-Courbefy (fusion-association) - arrêté préfectoral du 15 novembre 1973, JO du 2 décembre 1973.
87172	<b>Saint-Ouen-sur-Gartempe</b>	Commune actuelle		Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Ouen est assurée par la mairie de la commune du Dorat. <u>1806 et an XII</u> : Mounisme est dénombrée avec Saint-Ouen. <u>Ordonnance royale du 16 septembre 1829</u> : réunion de la commune de Mounisme à la commune de Saint-Ouen. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Ouen devient Saint-Ouen-sur-Gartempe.
87173	<b>Saint-Pardoux</b>	Commune actuelle		Bessines	Bellac	Bessines	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Bessines-sur-Gartempe	Ambazac	
87174	<b>Saint-Paul</b>	Commune actuelle		Saint-Paul	Saint-Léonard	Pierre-Buffière	Pierre-Buffière	Limoges	Pierre-Buffière	Condat-sur-Vienne	
	<b>Saint-Pierre-Château</b>	Commune disparue	Eymoutiers	Eymoutiers	Saint-Léonard	Eymoutiers					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Pierre-Château est assurée par la mairie de la commune d'Eymoutiers. <u>Ordonnance royale du 20 mai 1829</u> : réunion de la commune de Saint-Pierre-Château à la commune d'Eymoutiers.
	<b>Saint-Pierre-la-Montagne</b>	Commune disparue	Saint-Léger-la-Montagne	Laurière	Bellac	Laurière					<u>1766 an VIII, an XII et 1806</u> : Saint-Pierre-la-Montagne et Saint-Léger-la-Montagne sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Pierre-la-Montagne est assurée par la mairie de la commune de Saint-Léger-la-Montagne. <u>Ordonnance du 21 juillet 1824</u> : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges. <u>Ordonnance royale du 19 août 1829</u> : réunion de la commune de Saint-Pierre-la-Montagne à la commune de Saint-Léger-la-Montagne.
87175	<b>Saint-Priest-le-Betoux</b>	Commune disparue	Saint-Sornin-Leulac	Châteauponsac	Le Dorat	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac		<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Priest-le-Betoux est assurée par la mairie de la commune de Saint-Sornin-Leulac. <u>Arrêté préfectoral du 31 décembre 1972</u> : Saint-Priest-le-Betoux est rattachée à Saint-Sornin-Leulac (fusion-association, 01/01/1973).
	<b>Saint-Priest-les-Vergnes</b>	Commune disparue	Sainte-Anne-Saint-Priest	Eymoutiers	Saint-Léonard	Eymoutiers					<u>Jusqu'en 1789 non compris</u> : les communautés de Sainte-Anne et de Saint-Priest sont dénombrées ensemble. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration des communes de Sainte-Anne et Doms est assurée par la mairie de Saint-Priest-les-Vergnes. <u>An II et 1801</u> : Villevalaix est dénombrée avec Saint-Priest-les-Vergnes. <u>Ordonnance royale du 15 mai 1836</u> : la commune de Saint-Priest-les-Vergnes est réunie à celle de Sainte-Anne pour former la nouvelle commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87176	<b>Saint-Priest-Ligoure</b>	Commune actuelle		Magnac	Saint-Yrieix	Nexon (en l'an X)	Nexon	Limoges	Nexon	Eymoutiers	<u>1800</u> : la commune de Freissinet est déjà rattachée à Saint-Priest-Ligoure. <u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : la commune de Saint-Priest passe du canton de La Roche-l'Abeille à celui de Nexon. <u>Ans VI, VIII et XII</u> : Freissinet est dénombrée avec Saint-Priest-Ligoure.
87177	<b>Saint-Priest-sous-Aixe</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe est assurée par la mairie de la commune de Saint-Priest-sous-Aixe.
87178	<b>Saint-Priest-Taurion</b>	Commune actuelle		Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	Limoges	Ambazac	Saint-Léonard-de-Noblat	
87179	<b>Saint-Sornin-la-Marche</b>	Commune actuelle		Darnac	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>An VIII et an XII (en partie)</u> : Pont-Saint-Martin est dénombrée avec Saint-Sornin-la-Marche. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Croix est assurée par la mairie de la commune de Saint-Sornin-la-Marche. <u>1793-1829 (4 novembre)</u> : une partie de Pont-Saint-Martin est rattachée à Saint-Sornin-la-Marche. <u>Ordonnance royale du 4 novembre 1829</u> : une partie du territoire de la commune de Pont-Saint-Martin est rattachée à la commune de Saint-Sornin-la-Marche, l'autre à Saint-Bonnet-de-Bellac.
87180	<b>Saint-Sornin-Leulac</b>	Commune actuelle		Châteauponsac	Le Dorat	Châteauponsac	Châteauponsac	Bellac	Châteauponsac	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Priest-le-Betoux est assurée par la mairie de la commune de Saint-Sornin-Leulac. <u>Arrêté préfectoral du 31 décembre 1972</u> : Saint-Priest-le-Betoux est rattachée à Saint-Sornin-Leulac (fusion-association, 01/01/1973).
87181	<b>Saint-Sulpice-Laurière</b>	Commune actuelle		Laurière	Bellac	Laurière	Laurière	Limoges	Laurière	Ambazac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Sulpice est assurée par la mairie de la commune de Laurière. <u>Ordonnance du 21 juillet 1824</u> : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges.
87182	<b>Saint-Sulpice-les-Feuilles</b>	Commune actuelle		Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Dorat	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Châteauponsac	
87183	<b>Saint-Sylvestre</b>	Commune actuelle		Compreignac	Bellac	Laurière	Ambazac	Limoges	Ambazac	Ambazac	<u>Ordonnance du 21 juillet 1824</u> : le canton de Laurière passe de l'arrondissement de Bellac à celui de Limoges. <u>Journal officiel du 16 février 1905</u> : Saint-Sylvestre est distraite du canton de Laurière et rattachée à celui d'Ambazac.
87184	<b>Saint-Symphorien-sur-Couze</b>	Commune actuelle		Compreignac	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Symphorien est assurée par la mairie de la commune de Roussat. <u>Arrêté du 27 fructifor an XI</u> : les deux communes de Saint-Symphorien et du Buis ne forment qu'une mairie, jusqu'en 1832. <u>1806</u> : Saint-Symphorien est dénombrée avec Le Buis. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Symphorien devient Saint-Symphorien-sur-Couze.
87185	<b>Saint-Victurnien</b>	Commune actuelle		Saint-Victurnien	Saint-Junien	Saint-Junien	Saint-Junien, canton Est	Rochechouart	Saint-Junien-Est	Saint-Junien	<u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : suppression du chef-lieu de canton de Saint-Victurnien.
87186	<b>Saint-Vitte-sur-Briance</b>	Commune actuelle		Saint-Germain	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Vitte est assurée par la mairie de la commune de Saint-Germain. <u>Loi du 29 avril 1833</u> : délimitation entre la commune de La Croisille[sur-Briance] et la commune de Saint-Vitte. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Vitte devient Saint-Vitte-sur-Briance.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87187	<b>Saint-Yrieix-la-Perche</b>	Commune actuelle		Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix	Saint-Yrieix-la-Perche	Limoges	Saint-Yrieix-la-Perche	Saint-Yrieix-la-Perche	1766 : La Rochette est dénombrée avec Saint-Yrieix. 1790 : la communauté de La Rochette est réunie à la commune de Saint-Yrieix. <u>Arrêté du représentant du peuple Clédel du 20 ventôse an III</u> : réunion de la commune de Glandon à celle de Saint-Yrieix. <u>Arrêté du représentant du peuple Clédel du 20 nivôse an III</u> : réunion de la commune de Quinsac à celle de Saint-Yrieix. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Coussac-Bonneval est assurée par la mairie de la commune de Saint-Yrieix. <u>Loi du 26 novembre 1829</u> : rattachement des villages de Champvieux, Theil et Virat de la commune de Saint-Yrieix à celle de Jumilhac-le-Grand (Dordogne) et des villages de Laurière, Le Treuil, Chambareille, Puyredon, Montluc, Salesse et La Brunerie de Jumilhac-le-Grand à Saint-Yrieix. <u>Loi du 15 mars 1902</u> : le village de Glandon est de nouveau érigé en commune distincte. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Saint-Yrieix devient Saint-Yrieix-la-Perche. <u>Décret du 10 septembre 1926</u> : suppression de la sous-préfecture de Saint-Yrieix ; l'arrondissement est rattaché à celui de Limoges. <u>Décision du Conseil général du 4 novembre 1938</u> : le Moulin du Retour de la commune de Saint-Yrieix est rattaché à celle du Chalard.
87188	<b>Saint-Yrieix-sous-Aixe</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe est assurée par la mairie de la commune de Saint-Priest-sous-Aixe.
87189	<b>Les Salles-Lavauguyon</b>	Commune actuelle		Saint-Mathieu	Saint-Junien	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	<u>Arrêté du 9 frimaire an X</u> : Les Salles-Lavauguyon passe du canton de Saint-Mathieu à celui de Rochechouart.
87190	<b>Sauviat-sur-Vige</b>	Commune actuelle		Sauviat	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Noblat	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat	Saint-Léonard-de-Noblat	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Saint-Christophe est assurée par la mairie de la commune de Sauviat. <u>Ordonnance royale du 15 décembre 1824</u> : Saint-Christophe-en-Dognon est réunie à la commune de Sauviat. <u>Décret du 16 août 1919</u> : Sauviat devient Sauviat-sur-Vige.
87191	<b>Séreilhac</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	
87192	<b>Solignac</b>	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Limoges	Limoges, 11e canton	Limoges	Limoges-Condac	Condac-sur-Vienne	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Cromac est assurée par la mairie de la commune de Solignac. <u>Ordonnance du 25 février 1818</u> : la commune du Vigen est rattachée à la commune de Solignac. <u>Loi du 29 juillet 1890</u> : confirme la décision (illégal) du Conseil général du 5 novembre 1871 qui érigeait à nouveau en commune distincte Le Vigen.
87193	<b>Surdoux</b>	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	1766 : Surdoux est dénombrée avec La Croisille. An VIII : Surdoux est dénombrée avec Saint-Gilles-les-Forêts. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Surdoux est assurée par la mairie de la commune de Sussac.
87194	<b>Sussac</b>	Commune actuelle		Châteauneuf	Saint-Léonard	Châteauneuf	Châteauneuf-la-Forêt	Limoges	Châteauneuf-la-Forêt	Eymoutiers	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Surdoux est assurée par la mairie de la commune de Sussac.
87195	<b>Tersannes</b>	Commune actuelle		Lussac-les-Églises	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Tersannes est assurée par la mairie de la commune d'Azat-le-Riz. <u>Ordonnance royale du 26 avril 1835</u> : la commune de Tersannes perd le domaine de La Monnerie, qui est rattaché à la commune de Magnac-Laval, et certaines petites portions de la commune de Magnac-Laval sont rattachées à Tersannes.

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
	<b>Texon</b>	Commune disparue	Flavignac	Châlus	Saint-Yrieix	Châlus					1766 : Texon est dénombrée avec Lavignac et Saint-Martin-le-Vieux. An VIII : Texon est dénombrée avec Lavignac. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Texon est assurée par la mairie de la commune de Flavignac. Ordonnance royale du 22 novembre 1829 : réunion de Texon, village de Lavignac, à la commune de Flavignac.
87196	<b>Thiat</b>	Commune actuelle					Bellac	Le Dorat	Le Dorat	Châteauponsac	Jusqu'en 1801 : Thiat est annexe de la communauté de Darnac. Décret du 28 août 1861 : la section de Thiat est séparée de la commune de Darnac et érigée en commune distincte. Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 3 août 2018 : à compter du 1er janvier 2019, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Oire-et-Gartempe, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Poitevine, de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat.
87197	<b>Thouron</b>	Commune actuelle		Compreignac	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Thouron est assurée par la mairie de la commune de Nantiat.
	<b>Uzurat</b>	Commune disparue	Couzeix et Limoges		Limoges	Limoges					1766 : Uzurat est dénombrée avec La Bregère. Décision du Conseil général du 11 septembre 1792 : rattachement à la commune de Couzeix de la partie d'Uzurat située sur la rive droite de l'Aurence. L'autre partie de la commune d'Uzurat est rattachée à Limoges.
	<b>Vacqueur</b>	Commune disparue	Bellac	Bellac	Bellac	Bellac					1766 : Vacqueur est dénombrée avec Blond. Décision du directoire du district du 9 pluviôse an II : réunion de la commune de Vacqueur à celle de Bellac. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Vacqueur est assurée par la mairie de la commune de Bellac. Ordonnance royale du 4 novembre 1829 : confirmation de la réunion de la commune de Vacqueur à celle de Bellac.
	<b>Val-d'Issoire</b>	Commune actuelle						Bellac		Bellac	Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 29 septembre 2015 : à compter du 1er janvier 2016, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Issoire, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Boffy et de Mézières-sur-Issoire.
	<b>Val-d'Oire-et-Gartempe</b>	Commune actuelle						Bellac		Bellac	Arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 3 août 2018 : à compter du 1er janvier 2019, une commune nouvelle, qui prend le nom de Val-d'Oire-et-Gartempe, est constituée par la réunion des communes de Bussière-Poitevine, de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat.
87198	<b>Vaulry</b>	Commune actuelle		Cieux	Bellac	Nantiat	Nantiat	Bellac	Nantiat	Bellac	1766 : Chamboret est dénombrée avec la partie de Vaulry relevant de l'élection de Limoges. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Chamboret est assurée par la mairie de la commune de Vaulry. Arrêté du 27 vendémiaire an XII : l'administration de la commune de Vaulry est assurée provisoirement par la mairie de la commune de Breuilaufa. L'arrêté est rapporté le 13 brumaire.
87199	<b>Vayres</b>	Commune actuelle		Rochechouart	Saint-Junien	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Décret du 5 floréal an XIII : les villages de Pierrefolle, La Bregère, Lamartinie, Chabodie, Babodus, Pierre-Blanche, Sainte-Bergère, Loge, Lemerpirieux, Veyriners, Puyjean et Bachenu, de la commune de Vayres, sont rattachés à la commune de Rochechouart.
87200	<b>Verneuil-Moustiers</b>	Commune actuelle		Lussac-les-Églises	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Bellac	Le Dorat	Châteauponsac	A la Révolution : Moustiers semble avoir eu le statut de commune. D'après l'abbé Lecler, elle aurait été réunie à celle de Verneuil en 1801. Arrêté du 24 germinal an IX : l'administration de la commune de Moustiers est assurée par la mairie de la commune de Verneuil.
87201	<b>Verneuil-sur-Vienne</b>	Commune actuelle		Aixe	Limoges	Aixe	Aixe-sur-Vienne	Limoges	Aixe-sur-Vienne	Aixe-sur-Vienne	
87202	<b>Veyrac</b>	Commune actuelle		Nieul	Limoges	Nieul	Nieul	Limoges	Nieul	Couzeix	

Code INSEE	Commune	Statut	Commune de rattachement (communes disparues)	Canton (1790)	District (1790)	Canton (1801)	Canton (1975)	Arrondissement (1975)	Canton (jusqu'en 2014)	Canton (2014)	Histoire administrative
87203	Vicq-sur-Breuilh	Commune actuelle		Magnac	Saint-Yrieix	Saint-Germain	Saint-Germain-les-Belles	Limoges	Saint-Germain-les-Belles	Eymoutiers	<u>Ordonnance royale du 30 septembre 1829</u> : délimitation entre les communes de Pierre-Bufferie et de Vicq. <u>Décret du 9 juin 1933</u> : Vicq devient Vicq-sur-Breuilh.
87204	Videix	Commune actuelle		Rochechouart	Saint-Junien	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	Rochechouart	<u>Ordonnance royale du 20 mai 1829</u> : la commune de Saint-Gervais avec les villages de La Bâtisse, Chez-Bureau, Les Champs, La Forêt, Loubaret, Le Repaire et Le Bas-Repaire est réunie à la commune de Videix ; la même ordonnance fixe la délimitation entre les communes de Saint-Gervais et de Pressignac (Charente).
87205	Le Vigen	Commune actuelle		Solignac	Limoges	Limoges	Limoges, 11e canton	Limoges	Limoges-Condac	Condac-sur-Vienne	<u>Ordonnance du 25 février 1818</u> : la commune du Vigen est rattachée à la commune de Solignac. <u>5 novembre 1871</u> : une décision du Conseil général érige de nouveau Le Vigen en commune distincte. D'après Fray-Fournier, cette décision est illégale car le Conseil général du département n'a pas la qualité pour ériger une commune. Cependant, faute d'un pourvoi, la décision est maintenue puis confirmée par la loi du 29 juillet 1890.
87206	Villefavard	Commune actuelle		Châteauponsac	Le Dorat	Magnac-Laval	Magnac-Laval	Bellac	Magnac-Laval	Châteauponsac	<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Villefavard est assurée par la mairie de la commune de Droux.
	La Villeneuve	Commune disparue	Rempnat	Nedde	Saint-Léonard	Eymoutiers					<u>1806</u> : La Villeneuve est dénombrée avec Rempnat. <u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de La Villeneuve est assurée par la mairie de la commune de Rempnat. <u>Ordonnance royale du 16 septembre 1829</u> : réunion de la commune de La Villeneuve à la commune de Rempnat.
	Villevaleix	Commune disparue	Sainte-Anne-Saint-Priest	Eymoutiers	Saint-Léonard						<u>1766</u> : Villevaleix et Bussy-Choulet sont dénombrées avec Sainte-Anne et Saint-Priest-les-Vergnes. <u>An II et 1801</u> : Villevaleix est dénombrée avec Saint-Priest-les-Vergnes. <u>Après 1800</u> : la commune de Villevaleix est réunie à celle de Sainte-Anne.
	Voulons	Commune disparue	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat	Le Dorat					<u>Arrêté du 24 germinal an IX</u> : l'administration de la commune de Voulons est assurée par la mairie de la commune du Dorat. <u>Ordonnance royale du 7 janvier 1824</u> : réunion de la commune de Voulons à celle du Dorat.